

[ACCUEIL](#) | [ENVIRONNEMENT](#)

Un immense terrain protégé dans le secteur du Lac à la Truite à Orford

PUBLIÉ LE SAMEDI 18 FÉVRIER 2017



Des citoyens se mobilisent pour protéger un terrain de 18,6 hectares dans le secteur du Lac à la Truite Photo : Radio-Canada

Des citoyens d'Orford font l'acquisition d'un immense de terrain de 18,6 hectares. Le but : protéger à perpétuité les milieux humides et la qualité du Lac à la Truite.

L'Association des riverains du Lac à la Truite a commencé ses démarches en 2015. Elle a communiqué avec l'organisme Corridor appalachien parce qu'elle s'inquiétait d'un possible changement de vocation du secteur.

« Ma principale motivation à acquérir ce terrain a été le dépôt d'un projet de construction d'une route reliant le terrain à un chemin principal. Pour que le projet se réalise, il aurait été nécessaire de traverser le principal milieu humide connecté au lac », explique Bertrand Larivée, qui a piloté ce projet.

L'organisme de conservation n'a pas hésité à accompagner le groupe de citoyens dans ses démarches en raison de la grande valeur écologique du secteur.

« C'est riverain d'un lac écologique. On retrouve une grande tourbière, ce qui est assez rare. De beaux milieux forestiers, avec des espèces de la faune et de la flore », explique la directrice générale de Corridor appalachien, Mélanie Lelièvre.

« Nous, on était un peu inquiet. On se disait. Si on commence à piétiner nos milieux humides, ça va détériorer notre plan d'eau. Notre qualité d'eau va en souffrir », rajoute Bertrand Larivée.

Financement

Bertrand Larivée a réussi à convaincre les résidents de se regrouper pour acheter le terrain et le protéger à perpétuer. Une centaine de donateurs ont répondu à l'appel, ce qui a permis d'amasser 75 % du financement, soit 240 000 \$.

Corridor appalachien a notamment aidé les citoyens dans leurs démarches pour obtenir des subventions gouvernementales.

Lorsque le regroupement aura complété le processus pour devenir un organisme de conservation reconnu légalement, Corridor appalachien lui cédera la nouvelle aire protégée.

Depuis 2002, le territoire protégé par Corridor appalachien est passé de 400 hectares à près de 12 800 hectares